



VOUS SOUHAITEZ PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS, REJOIGNEZ NOUS !

Phénomène aussi vieux que le monde, la migration peut être considérée comme un acte au fondement de l'humanité. Ancrages, association laïque et apolitique, milite pour valoriser l'histoire sociale et des migrations dans le patrimoine national. Elle s'est donnée aussi pour objet de lutter contre les exclusions et les discriminations en favorisant l'accès à la culture des personnes qui en sont exclues, en diffusant les connaissances scientifiques sur la question des migrations. Elle promeut des actions d'émancipation par la médiation culturelle, l'action éducative, la formation professionnelle et linguistique et la diffusion de ressources documentaires et d'expositions itinérantes.

Vous souhaitez participer bénévolement, contactez-nous !

Adhérer ou renouveler votre adhésion pour 2018

À retourner avant le 31 mars 2018 au siège social

Nom	
Prénom	
Courriel	
Portable	
Fonction	

Ci-joint mon chèque à l'ordre d'Ancrages d'un montant de :

- 10€ ½ TARIF réduit (*chômeurs, étudiants, salariés vulnérables...*)
- 20€ TARIF normal
- 50€ Association, Institution ou autre personne morale - Adhésion de soutien

En référence aux articles 200 et 238 bis du CGI, l'Association Ancrages à la possibilité de délivrer des reçus fiscaux pour les dons (non les cotisations) consentis par les particuliers et les entreprises, ouvrant droit à une réduction d'impôt. Les dons effectués au profit des organismes répondant aux critères ci-dessus donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % de leur valeur pour un montant total annuel ne dépassant pas 20 % du revenu imposable du donateur (ou 60% de la valeur dans la limite de 5% du chiffre d'affaire pour les entreprises).

Date et signature :

Cette adhésion comprend la participation demandée aux particuliers pour la consultation et le prêt au centre de documentation.